

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE**  
***Bourse Antoine-Gabrieau***

L'Université de Saint-Boniface décerne annuellement aux étudiantes et aux étudiants des bourses en guise de reconnaissance de leur réussite exceptionnelle. Vous trouverez au verso de ce formulaire, la liste complète des critères d'admissibilité et des documents à joindre au formulaire, le cas échéant.

Nom de famille :	
Prénom (s) :	
Adresse :	
Ville et province :	
Code postal :	
Courriel :	
N° de téléphone :	
N° d'étudiant :	

J'atteste, par la présente, avoir lu et compris les critères d'admissibilité de cette bourse. De plus, je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, complets et exacts.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Date

**Déclaration relative aux renseignements personnels**

Les renseignements personnels recueillis sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* sont utilisés aux fins de l'attribution des bourses. Les noms des bénéficiaires de bourses peuvent être rendus publics. Les renseignements personnels ne seront pas utilisés ni divulgués pour d'autres raisons que celles permises par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)*. Si vous avez des questions concernant la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection de la vie privée de l'Université de Saint-Boniface (204-237-1818, poste 398 ou [laipvp@ustboniface.ca](mailto:laipvp@ustboniface.ca)).

## Bourse Antoine-Gaborieau

**Domaine d'études :** Université / Collégial

**Nombre :** 2

**Montant :** 1 000 \$

**Critères d'admissibilité :**

- avoir fait ses études secondaires au Manitoba;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits dont 18 crédits enseignés à l'USB dans un programme universitaire ou de 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial;
- avoir terminé son avant-dernière année d'études dans un programme à l'USB ou avoir terminé sa dernière année d'un programme à l'USB et avoir été admis dans un autre programme à l'USB à l'automne;
- se distinguer d'abord par la qualité de son français et ensuite par son application à son perfectionnement linguistique;
- fournir une preuve de la qualité de son français par un ou plusieurs moyens (par exemple, soumettre une lettre de recommandation d'un professeur apte à évaluer sa maîtrise du français, avoir obtenu l'attestation de mérite ou d'excellence au Test de maîtrise du français écrit ou avoir obtenu d'excellentes notes dans ses cours de langue française ou de littérature française);
- fournir une preuve de son application à son perfectionnement linguistique (par exemple, cours suivis et réussis, tutorat, conférences, lecture, activités socioculturelles mettant en valeur la langue française, etc.).

**Date limite des demandes :** Le 30 septembre

**La demande doit être soumise au Registrariat.**

**N.B. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de ses études à l'USB.**